

# Témoins de l'Évangile dans le monde : une perspective johannique

**par Nicolas  
FARELLY,**

*pasteur,  
docteur en théologie,  
professeur associé  
de NT à la Faculté  
Libre de Théologie  
Évangélique (FLTE)  
de Vaux-sur-Seine*

## Introduction

Dans les récits des trois Évangiles synoptiques (Matthieu, Marc et Luc), les disputes légales, les procès et autres jugements jouent bien un rôle important. Ces trois Évangiles relatent par exemple combien, pendant son ministère, Jésus de Nazareth a pris part à certaines controverses, parfois houleuses, avec des groupes religieux tels les pharisiens ou les sadducéens, à propos notamment de l'interprétation de la Torah. Chacun de ces Évangiles synoptiques relate également comment, à la fin du récit, Jésus a été arrêté, puis fut victime d'une parodie de procès devant le Sanhédrin et devant Pilate, avant d'être finalement condamné à mort et crucifié par les Romains.

En cela, l'Évangile selon Jean n'est pas foncièrement différent des Évangiles synoptiques, car en Jean comme dans les synoptiques, ces divers éléments juridiques se retrouvent au fil du récit. Le récit que Jean relate de la vie de Jésus est aussi fait de controverses, d'une arrestation, d'un procès devant Pilate et d'une mise à mort. Et pourtant, le quatrième Évangile se distingue des autres, tant tous ces aspects et ces thématiques juridiques prennent une place bien plus importante dans le récit. Ce n'est pas simplement que l'auteur de notre Évangile donne plus de place que d'autres à ces notions. Non, l'évangéliste va plus loin en adaptant le récit traditionnel (synoptique), élaborant et disposant son récit pour que les thématiques juridiques et légales deviennent des éléments centraux et même capitaux pour la compréhension de son récit. En effet, comme plusieurs exégètes l'ont

remarqué ces dernières années<sup>1</sup>, la métaphore légale – et plus précisément celle d'un grand procès cosmique entre Dieu et le monde – est une des façons majeures dont l'évangéliste interprète la vie et le sens du ministère de Jésus. C'est de cette métaphore dont il sera largement question dans la suite de cet essai.

En Jean, la mission de Jésus est pensée premièrement en termes de témoignage. En effet, c'est pour être le témoin principal dans ce grand procès métaphorique que Jésus a été envoyé dans le monde (Jn 18,37). La mission que le Père lui a confiée est donc une mission foncièrement juridique, une mission de témoignage. De plus, notre Évangile présente un nombre important de personnages dont la mission de témoignage devra elle-même procéder de celle de Jésus. C'est le cas des disciples qui, à la suite de leur maître, seront appelés à devenir des témoins. Jn 20,21 explicite bien cette procession : « Jésus leur dit à nouveau : Que la paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ». C'est également le cas de l'Esprit Saint, du Paraclet, dont la mission procède aussi en ce sens de celle de Jésus. Dans notre Évangile, donc, la mission de témoignage de Jésus n'est pas une fin en soi. C'est une mission qui devra être poursuivie et développée par ses disciples, par ses « successeurs ».

Dans le cadre d'un colloque théologique intitulé « Que dire et comment le dire ? », il peut paraître étonnant de parler d'un procès. Mais c'est justement parce que la place du témoignage est si importante dans ce récit biblique qu'il nous a semblé intéressant d'étudier plus en profondeur ces notions. Dans le récit de l'Évangile selon Jean, les témoins sont non seulement nombreux, mais ils sont aussi appelés à dire l'Évangile. Plus encore, ils sont enseignés et façonnés sur la façon de le dire. C'est ce qui retiendra précisément notre attention dans ce qui suit car nous argumenterons que les intentions rhétoriques du récit de l'Évangile selon Jean vont dans ce sens. Le récit est construit, élaboré, non seulement pour présenter la vie et la mission de Jésus dans le monde, pour affermir ses lecteurs dans leur foi et leur compréhension de l'identité du Christ, mais bien plus encore, pour renforcer ses lecteurs et surtout les préparer à un témoignage toujours plus fidèle et véridique dans le monde.

C'est précisément pour cela que le quatrième Évangile est d'une grande pertinence pour répondre à la question : « Que dire et comment le dire ». C'est un Évangile qui existe pour encourager et exhor-

---

<sup>1</sup> Andrew T. Lincoln, *Truth on Trial: The Lawsuit Motif in the Fourth Gospel* (Peabody, MA, Hendrickson, 2000) ; George L. Parsenius, *Rhetoric and Drama in the Johannine Lawsuit Motif* ; WUNT 1/258 ; Mohr Siebeck, Tübingen, 2010.

ter ses lecteurs au témoignage, en lui donnant un cadre métaphorique utile et pertinent pour penser la mission chrétienne dans le monde d'aujourd'hui.

## I. La mission de Jésus et l'intrigue du récit

Une intrigue est ce qui rend un récit intéressant, voire fascinant pour ses lecteurs. Or en Jean, ce qui fait que les lecteurs sont tenus en haleine par le récit, c'est qu'ils sont amenés à se poser la question suivante : Jésus parviendra-t-il à accomplir la mission que le Père lui a confiée ?

Comme je l'ai argumenté par ailleurs<sup>2</sup>, tout le récit est effectivement axé autour d'une intrigue qui permet de résumer le récit ainsi : Jésus est *missionné* par son Père, mais la réalisation de cette mission est *compliquée* par différents facteurs, des facteurs qu'il parviendra néanmoins à dépasser pour l'accomplir ou la *résoudre*. Nous trouvons donc le triptyque traditionnel de bien des intrigues narratives : Mission/Complication/Résolution.

### 1. Mission

Le quatrième Évangile montre que la mission de Jésus a plusieurs facettes. En Jn 18,37, tout d'abord, Jésus exprime devant Pilate la raison de sa venue dans le monde : « Moi, si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité » (cf. Jn 3,32-33). La mission de témoignage de Jésus est donc fondamentale et elle est première. C'est pour cela qu'il est venu dans le monde, c'est pour cela que le Logos s'est fait chair (Jn 1,14). Mais sa mission ne s'arrête pas là. En Jn 9,39, Jésus explicite que « Moi, je suis venu dans le monde pour un jugement : afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles ».

Le témoignage et le jugement sont donc deux facettes particulièrement saillantes de la mission de Jésus. Celles-ci résument à elles deux et englobent tous les autres aspects du ministère de Jésus dans notre récit. Par exemple, si Jésus est envoyé comme témoin de la vérité, c'est pour qu'il révèle, à travers l'ensemble de son ministère, qui est Dieu. Comme le déclare le prologue : « Personne n'a jamais vu Dieu ; celui qui l'a annoncé [révélé/mis en récit], c'est le Dieu fils unique qui est sur le sein du Père » (Jn 1,18).

---

<sup>2</sup> Nicolas Farelly, *The disciples in the Fourth Gospel: A Narrative Analysis of their Faith and Understanding*, WUNT 2/290, Tübingen, Mohr Siebeck, 2010, pp. 162-75.

De même, que Jésus ait été envoyé pour remplir un rôle de juge, signifie qu'il est appelé à rendre un verdict, c'est-à-dire de rendre possible la vie, de la déverser sur ceux qui croient. Le verdict que rend Jésus est un verdict de vie. Cette idée est très clairement exprimée, par exemple, en Jn 5,26-27 : « En effet, tout comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, et il lui a donné le pouvoir de faire le jugement, parce qu'il est fils d'homme ». C'est aussi ce que nous retrouvons dans le fameux Jn 3,16 ou encore en 10,10 : « Moi, je suis venu pour qu'ils aient la vie et l'aient en abondance ».

## 2. *Complication*

Évidemment, si le récit de l'Évangile de Jean est si fascinant, ce n'est pas simplement parce que Jésus a une mission à accomplir. C'est aussi (et même surtout) parce que l'accomplissement de cette mission n'est pas de tout repos ! Cet aspect de *complication* de l'intrigue correspond avant tout à la résistance, à l'opposition qu'il reçoit de la part des représentants du « monde » incroyant : les prêtres et les pharisiens, « les Juifs », le diable, Judas, ou encore Pilate. Cette opposition de leur part prend des formes variées, mais tout comme la mission de Jésus est d'ordre juridique (il est témoin et il est juge), l'opposition offerte à Jésus l'est également. Ses opposants l'accusent et l'interrogent, ils tentent de l'arrêter et de le lapider, jusqu'à ce qu'un verdict de mort soit clairement déclaré par le sanhédrin, puis que Jésus soit finalement arrêté par une cohorte de soldats, qu'un procès ait lieu devant Pilate, qu'il soit condamné à mort et finalement crucifié.

## 3. *Résolution*

Finalement, et c'est là un parfait exemple d'ironie johannique, la résolution de l'intrigue se trouve dans un magnifique retournement de situation. Alors que l'opposition semble avoir définitivement vaincu Jésus en le clouant sur une croix, la mort de Jésus n'est pas dépeinte dans le récit comme sa défaite, mais bel et bien comme l'aboutissement, l'accomplissement de sa mission de témoignage et de jugement. À la croix, Jésus est l'exemple parfait du témoin fidèle dans un monde hostile. Et c'est là également que le verdict du juge véritable peut être rendu : un verdict de vie pour ceux qui croient. En Jn 19,31-37, de l'eau et du sang, symbolisant la vie de l'Esprit, jaillissent de son sein à la croix. Pareillement, la mort de Jésus est dépeinte comme une victoire sur le diable (Jn 12,31) et sur le monde qui lui est hostile

(le monde dans son incrédulité). Jésus, en Jn 16,33, déclare effectivement : « Dans le monde, vous connaissez la détresse. Mais prenez courage, moi j'ai vaincu le monde ».

## II. Le projet de Dieu pour le monde et la métaphore du procès

Mais quelle est, au juste, la raison profonde, le pour quoi, de la mission de Jésus selon l'Évangile de Jean ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'étudier davantage le motif du procès car celui-ci est indicatif des intentions et du projet de Dieu pour le monde.

La métaphore d'un grand procès cosmique entre Dieu et le monde n'est pas un motif nouveau dans la littérature biblique. Des antécédents fameux, comme les livres des grands prophètes Ésaïe<sup>3</sup> et Osée<sup>3</sup>, ont aussi mis en scène des procès entre Dieu et son peuple. Dans ces prophéties, Dieu fait un procès à son peuple, il accuse son peuple, parce qu'il désire que celui-ci reconnaisse ses torts et se tourne à nouveau vers lui, afin qu'il reçoive non seulement sa grâce et son pardon, mais aussi pour qu'il redécouvre sa vocation. Dans l'Évangile selon Jean, quelque chose de tout à fait similaire est en jeu.

Nous avons déjà noté la place très importante que prennent divers éléments de vocabulaire juridique tout au long de cet Évangile : loi, vérité, mensonge, témoin/témoignage, convaincre, justice/juge/jugement, Paraclet. De plus, de nombreuses scènes ont elles aussi un caractère juridique : interrogatoires, accusations, verdicts, sentences/mises à mort, etc. Il fait peu de doute qu'une telle affluence encourage nécessairement le lecteur à lire le récit sous l'angle d'un grand et long « procès ». Et c'est bien de cela dont il s'agit dans cet Évangile.

### 1. Un procès pour quoi faire ?

Mais de quel procès s'agit-il ? Quelle est sa raison d'être et quelles en sont les causes ? Nous touchons là à la question du projet de Dieu pour sa création.

---

<sup>3</sup> L'influence d'Ésaïe sur cet Évangile est, de manière générale, assez conséquente. Il y a par exemple des citations d'És 40,3 en Jn 1,23 ; d'És 53,1 en Jn 12,38 ; et d'És 54,13 en Jn 6,45. D'autres images issues du prophète sont aussi présentes dans l'Évangile, comme la lumière (*e.g.*, És 42,6 ; 49,6 ; 51,4s), l'eau (És 43,20 ; 48,21), ou l'image pastorale (És 40,11 ; 43,13). Voir Alison A. Trites, *The New Testament Concept of Witness*, SNTSMS 31, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

Dans notre Évangile, Dieu, dès le Prologue, est décrit comme le créateur du monde et la source de la vie (ζωή) des humains (Jn 1,1-4). Dieu a la vie en lui-même (Jn 5,26), ce que n'ont pas les humains. Pour qu'ils aient la vie, ceux-ci doivent nécessairement la recevoir de Dieu. Mais, dans le Prologue, une distinction entre deux types de vies est clairement posée : « À tous ceux qui ont reçu la Parole, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu – à ceux qui mettent leur foi en son nom. Ceux-là sont nés, non pas du sang, ni d'une volonté de chair, ni d'une volonté d'homme, mais de Dieu » (Jn 1,12-13). Ici, l'auteur distingue la procréation ordinaire – sexuelle, humaine – conduisant à la naissance d'enfants, et la naissance « d'en haut » – une naissance spirituelle, divine (cf. Jn 3,3-8).

Or, la grande différence entre ces deux types de vies est que l'une est empreinte de finitude, alors que l'autre est vie éternelle. Cette dernière, en Jean, est une relation de foi au Dieu éternel, une relation de confiance qui perdure jusqu'après la mort (Jn 5,24-29). Si cette vie « éternelle » n'est effectivement jamais clairement définie dans notre Évangile, elle est néanmoins décrite en termes de « lumière » qui éclaire et donne une direction (Jn 1,4 et 9-13 ; 8,12) ou en termes de vérité et d'amour (Jn 3,19-21). C'est la « vie abondante » que Christ est venu apporter (Jn 10,10). C'est cette vie-là que l'auteur désire que ses destinataires expérimentent toujours davantage, selon Jn 20,31.

Ainsi, si tous les humains sont animés de vie « ordinaire », tous n'expérimentent pas la vie éternelle, parce qu'ils se sont détournés, séparés de leur Créateur. Façonnés par Dieu, ils sont devenus étrangers à leur créateur et cette rupture ne leur permet pas d'expérimenter la vie pleine et entière de Dieu. Ils sont donc à la fois physiquement vivants et spirituellement morts. C'est d'une détresse relationnelle dont il est question. Le monde a besoin d'une relation de foi avec Dieu – une relation décrite à travers l'Évangile par les métaphores de la « soif », de la « faim » – mais ceux qui refusent cette relation sont cantonnés à leurs « ténèbres »<sup>4</sup>.

En Jean, les ténèbres évoquent l'ignorance, le péché et la mort. Le monde fuit la clarté de la lumière de Dieu et de sa vie, préférant l'ombre et la nuit de la mort : « La lumière est venue dans le monde, et les humains ont aimé les ténèbres plus que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises », déclare Jn 3,19. C'est en fait cela que Jean appelle « péché ». Le péché est une puissance qui asservit :

<sup>4</sup> Sur ces notions, voir le traitement concis de Craig R. Koester, *The Word of Life: A Theology of John's Gospel*, Grand Rapids, MI, Eerdmans, 2008, pp. 59-65.

« Quiconque fait le péché est esclave du péché » (Jn 8,34). C'est le contraire de la foi, d'une relation à Dieu et à sa vie. Le péché est donc synonyme de mort spirituelle et relationnelle pour le pécheur.

Ainsi, si la vie éternelle est relation à Dieu, ceux qui sont hostiles à Dieu se séparent de la source de la vie. À moins d'accepter la main tendue de Dieu, c'est la mort, la séparation finale avec Dieu qui les attend : « C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés ; en effet, si vous ne croyez pas que, moi, je suis, vous mourrez dans vos péchés » (Jn 8,24).

Or Dieu, connaissant ce besoin des humains, leur détresse relationnelle et leur esclavage, veut y remédier ! C'est pour cela qu'il « porte plainte » contre le monde incrédule. Cela peut surprendre, mais c'est parce qu'il désire mieux et plus pour les humains, représentés par son peuple, qu'il leur intente un procès. Les motivations de Dieu dans ce procès sont donc des motivations bienveillantes : le but de sa démarche est le don de la vie éternelle. Par amour pour le monde (Jn 3,16 !), il désire une relation avec le monde. Il ne veut pas condamner le monde, mais au contraire être réconcilié avec lui, le reconquérir. Jésus dira : « C'est moi qui suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera jamais dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » (Jn 8,12).

Jésus est donc envoyé dans le monde pour libérer le monde incrédule de l'emprise des ténèbres sur lui. Le Père envoie son Fils Jésus-Christ pour renouveler sa relation avec le monde, pour intenter un procès au monde. Il l'envoie avec toute son autorité (Jn 4,34 ; 7,28-29 ; 8,29), afin d'accomplir cette mission – une mission de témoignage et de jugement – dans le monde.

## 2. Le déroulement du procès

### *La question de la vérité*

Comment ce procès se déroule-t-il ? Avant de répondre à cette question, il faut se souvenir que tous les personnages de l'Évangile vont prendre part à ce procès. Oui, parce que tous, finalement, sont amenés à se positionner vis-à-vis de la *vérité*.

La vérité, dans le contexte d'un procès, c'est ce que l'on recherche et c'est ce qui permettra d'aboutir à un verdict juste. La question de Pilate lors du procès de Jésus, « Qu'est-ce que la vérité ? » (Jn 18,37-38) est en ce sens une question ô combien fondamentale dans notre récit, dans sa métaphore du procès en particulier.

De quelle vérité est-il question dans cet Évangile ? Dans le procès relaté par l'Évangile selon Jean, c'est avant tout l'identité véri-

table de Jésus qui est en question. Tout l'enjeu, à travers l'ensemble du récit – lors des différentes disputes entre Jésus et « les Juifs » par exemple, mais aussi lors du procès devant Pilate – est de savoir s'il est véritablement le Messie, le Fils de Dieu et s'il est « un » avec le Père. Car si Jésus n'est pas ce qu'il clame, il est alors un faux-prophète qui conduit le peuple à sa perte (Jn 7,47-52), un blasphémateur (Jn 5,17-18 ; 10,30-39) et même un ennemi de la nation juive (Jn 11,46-53). Autant de charges prononcées par des juges/procureurs humains dans le procès, des charges et des accusations contre lesquelles Jésus devra bien évidemment se défendre.

### *Les témoignages*

Pour sa défense, plusieurs témoins sont donc appelés à comparaître en faveur de Jésus<sup>5</sup>. Et, tout comme il y a sept signes et sept discours de Jésus dans la première partie de l'Évangile, il y a aussi sept mentions explicites de témoins de la vérité :

- Jean le Baptiste (Jn 1,19.32.34 ; 3,26.28 ; 5,33)
- Jésus lui-même (Jn 8,14)
- les œuvres de Jésus (Jn 5,36)
- Dieu le Père (Jn 5,36)
- les Écritures (Jn 5,39)
- la femme samaritaine (Jn 4,39)
- et la foule (Jn 12,17).

Bien sûr, dans le procès qui l'oppose à ses juges, Jésus est présenté comme le témoin principal, défendant et proclamant la vérité sur Dieu et sur sa propre personne. Par exemple, Jésus ne dira pas moins de vingt cinq fois « Amen, Amen » pour appuyer la véracité de ses déclarations dans le procès.

Mais bien plus, dans son discours d'adieu, il ira jusqu'à dire : « Je suis la vérité, le chemin et la vie » (Jn 14,6). Jésus est donc lui-même la vérité qui est recherchée dans ce procès<sup>6</sup>. Or, comme dans tout procès, il est bien évident que si elle n'est ni connue ni reconnue, le verdict qui sera rendu ne pourra pas être le bon. C'est là toute l'ironie de la situation lorsque Pilate, faisant face à la vérité incarnée, Jésus lui-même, lui demandera ce qu'est la vérité.

<sup>5</sup> Sur l'importance du témoignage et des témoins dans cet Évangile, voir e.g. Édouard Cothenet, *La chaîne des témoins dans l'évangile de Jean. De Jean-Baptiste au disciple bien-aimé* ; Lire la Bible 142, Paris, Cerf, 2005.

<sup>6</sup> Pour une étude approfondie sur le lien entre la vérité et le Christ, voir Nicolas Fareilly, « 'Je suis la vérité' dans l'Évangile de Jean », *La Revue Réformée* 235 (2005), pp. 1-20.

## Les jugements

Comme évoqué ci-dessus, une autre particularité de cet Évangile est que Jésus y est non seulement présenté comme témoin principal du procès – le témoin qui dit et incarne la vérité – mais aussi comme juge. C'est lui-même qui déclare en Jn 5,22, 30 : « De plus, le Père ne juge personne, mais il a remis tout le jugement au Fils [...] Moi, je ne peux rien faire de moi-même : je juge selon ce que j'entends ; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (cf. Jn 9,39 ; 12,47-48).

Le terme « jugement » peut être perçu aujourd'hui comme étant assez ambigu, parce qu'un jugement peut être à la fois positif (quand on est déclaré « non coupable ») et négatif (quand on est condamné). En Jean, croire en Jésus, c'est accepter son témoignage, et c'est recevoir la vie qu'il offre. Jésus dit : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, celui qui met sa foi en moi. Comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein. Il dit cela au sujet de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui mettraient leur foi en lui<sup>7</sup> » (Jn 7,37-39). Croire, c'est donc être au bénéfice de la vie de Christ. Croire, c'est recevoir un jugement de vie de la part du juge véritable, de la part de Jésus.

Mais par contre, toujours en Jean, refuser ce témoignage, refuser de croire, c'est demeurer dans sa propre condamnation : « Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger/condamner le monde, mais pour que par lui le monde soit sauvé. Celui qui met sa foi en lui n'est pas jugé/condamné ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé/condamné, parce qu'il n'a pas mis sa foi dans le nom du Fils unique de Dieu » (Jn 3,17-18).

Il y a donc, dans le ministère de Jésus, une anticipation du jugement dernier (cf. Jn 5,24-29). La vie éternelle, dès aujourd'hui, est offerte à ceux qui croient. Pour les autres, par contre, rien ne change :

---

<sup>7</sup> La traduction que nous proposons place la ponctuation (inexistante dans les manuscrits grecs anciens) de telle sorte qu'elle fait ressortir que c'est bien du sein de Jésus que couleront des fleuves d'eau vive (et non du sein des croyants). Cette interprétation semble en effet cohérente avec la scène de la crucifixion, où le côté de Jésus est transpercé par une lance pour que jaillissent de l'eau et du sang, symbolisant la vie de l'Esprit (Jn 19,34). De plus, dans le récit, Jésus est dépeint comme ayant non seulement les paroles de la vie éternelle, mais comme ayant la vie en lui-même (1,4 ; 5,26-27) et comme étant la vie (Jn 11,25 ; 14,6). Pour une analyse approfondie de Jn 7,37-39, voir G. Bienaimé, « L'annonce des fleuves d'eau vive en Jean 7, 37-39 », *Revue Théologique de Louvain* 21 (1990), pp. 281-310 ; et Craig R. Koester, *Symbolism in the Fourth Gospel: Meaning, Mystery, Community*, 2<sup>nd</sup> ed., Minneapolis, Fortress, 2003, pp. 13-14, 192-200.

ils demeurent dans leur condamnation, dans leur séparation d'avec Dieu. Ainsi, avant même la conclusion du procès intenté à Jésus par ses opposants, le lecteur se rend compte que ce n'est pas tant Jésus qui est sur le banc des accusés, mais ses juges ! Ce sont eux qui sont même d'ores et déjà condamnés.

### ***Les verdicts***

Ainsi, sachant que la foi ou l'incrédulité comme réponses au témoignage de Jésus impliquent un jugement (la vie, d'une part, ou la condamnation, d'autre part) il va sans dire qu'il est dans l'intérêt des juges de Jésus de rendre un verdict approprié. C'est d'ailleurs ce que Jésus leur rappelle : « Ne jugez pas selon l'apparence : que votre jugement soit juste ! » (Jn 7,24). Pourtant, malgré un tel avertissement, les chefs des Juifs déclareront en Jn 19,15 qu'ils n'ont de roi que l'Empereur ! Pilate, de même, condamnera Jésus à la crucifixion tout en reconnaissant par trois fois qu'il n'avait aucun élément à charge contre Jésus (18,38 ; 19,4.6). La culpabilité de ces juges est des plus flagrantes, des plus odieuses. Ils proclament un verdict de mort sur Jésus. Ils mettent à mort la vérité qu'ils étaient censés rechercher dans le procès.

Or, tout le génie de l'évangéliste sera de permettre à deux verdicts radicalement opposés d'être rendus au même moment et au même endroit. Jésus est déclaré coupable et il est mis à mort sur une croix. Mais c'est justement lorsqu'il se soumet à la sentence déclarée à son encontre qu'il parachève la mission que le Père lui avait donnée. Là, du haut de sa croix, il peut s'écrier : « Tout est accompli » (Jn 19,30). Ainsi, dans un merveilleux renversement de situation, le jugement juste et véritable du procès, le verdict de vie est rendu par Dieu lui-même. C'est du haut de cette croix que Jésus révèle suprêmement qui est Dieu (Jn 17,1-5). C'est du haut de cette croix qu'il révèle l'étendue de son amour pour le monde (Jn 3,16)<sup>8</sup>. C'est du haut de cette croix qu'il déverse sa vie sur ceux qui croient. Oui, du haut de la croix, quand un soldat a percé le sein de Jésus pour s'assurer qu'il était bien mort, c'est de l'eau et du sang, symboles de la vie de Dieu, de la vie de l'Esprit, qui ont jailli (Jn 19,34).

---

<sup>8</sup> Comme le remarque fort justement Francis J. Moloney, *Love in the Gospel of John: An Exegetical, Theological, and Literary Study*, Grand Rapids, MI, Baker Academic, 2013, p. 157-58, Jean n'utilise pas de verbes ou de noms associés au thème de l'amour en 18,1-19,42 (sauf pour parler du disciple bien-aimé). Pourtant, l'ensemble de sa passion – son arrestation, son interrogatoire devant Anne, son procès romain, sa crucifixion et sa mise au tombeau – met en récit sa déclaration préalable : « Personne n'a de plus grand amour que celui qui se défait de sa vie pour ses amis » (15,13).

### III. Un procès qui se poursuit

C'est bien à la croix que Jésus accomplit sa mission et que le verdict de vie est rendu dans le procès métaphorique opposant Dieu au monde. Et pourtant, quelque chose de surprenant a lieu dans cette scène de la crucifixion. Alors qu'à la croix, le procès est arrivé à son terme et que le récit aurait dès lors pu s'arrêter, juste après que de l'eau et du sang sont sortis du côté de Jésus le narrateur inclut son propre témoignage sur ce qui vient de se passer : « Celui qui l'a vu en a témoigné, et son témoignage est vrai. Lui, il sait qu'il dit vrai, pour que vous aussi vous croyiez » (Jn 19,35). La mention de ce témoignage du narrateur est étonnante. Pourquoi était-il encore nécessaire de rendre témoignage alors que le verdict a déjà été rendu ?

#### 1. Les disciples appelés à devenir témoins dans le procès

Quelques mots sur le contexte historique dans lequel a été écrit cet Évangile sont nécessaires à ce stade de notre étude. Les chrétiens pour qui avait été écrit cet Évangile passaient très probablement par de graves souffrances et difficultés à cause des autorités religieuses de leur époque. Tout porte notamment à croire que ces chrétiens, d'origine juive, étaient sous le coup d'exclusion des synagogues, ce qui pouvait impliquer pour eux bien plus qu'une exclusion religieuse, mais aussi une exclusion sociale, financière et familiale, etc. (cf. Jn 9,22 ; 12,42 ; 16,2).

Si ces hypothèses sont correctes sur les difficultés que ces chrétiens rencontraient, nous avons là une explication au témoignage que rend le disciple bien-aimé après le verdict de la croix. Les relations de la communauté, pour qui a été écrit cet Évangile, au monde incroyant, et plus spécifiquement à la synagogue, étaient des relations tendues. Ces chrétiens souffraient de rejets et d'exclusions religieuses et sociales. Donc, d'une certaine manière, c'est un procès que leur faisaient encore les autorités religieuses de l'époque : le procès d'une foi qu'elles contestaient. Ainsi, le propre vécu des destinataires de l'Évangile n'était pas éloigné du cadre métaphorique de l'Évangile selon Jean : le cadre d'un procès. Eux-mêmes étaient en plein procès. Quand le disciple bien-aimé rend témoignage à la croix, il encourage donc les chrétiens dans leur propre procès. Il leur rappelle que le Christ est mort, que le verdict a été rendu, et que ce verdict est un verdict de vie pour ceux qui croient.

Quelques chapitres avant la croix, Jésus avait d'ailleurs passé une part significative de son discours d'adieu à évoquer la continua-

tion du procès après son départ vers Père. C'est précisément en Jn 15,18–16,15 qu'il a prédit à ses disciples la haine du monde : « Si vous étiez du monde, le monde serait ami de ce qui est lui est propre. Si le monde vous déteste, c'est parce que vous n'êtes pas du monde, alors que, moi, je vous ai choisis du milieu du monde » (Jn 15,19). Selon Jésus, le monde n'aime que ce qui lui est conforme. Or, en choisissant ses disciples comme « amis » (Jn 15,12-17), Jésus les a retirés du « monde », de cette sphère de l'incrédulité et du rejet de Dieu. Et puisque les disciples mettent en œuvre une attitude et une vie en contradiction avec l'incrédulité du monde, le monde ne se reconnaît plus en eux. Il hait les disciples.

De quelle haine s'agit-il ici ? Le verbe « détester » (*μισέω*, *miseo*) ne désigne pas seulement un sentiment d'antipathie extrême, mais aussi un agir, un comportement qui se concrétise dans des gestes violents à l'égard de la communauté de foi. En Jn 15,19, cette haine n'est pas présentée comme une situation hypothétique, mais comme une réalité indéniable, une réalité que les disciples ne sauraient présentement esquiver, ou à l'avenir modifier. Envers Jésus, cette haine du monde s'était concrétisée par la violence de la croix. Pour les premiers disciples, ainsi que pour la communauté à laquelle l'auteur de l'Évangile écrit, cette haine se matérialisait sous forme de persécutions (Jn 15,20) et d'expulsions des synagogues (Jn 16,2).

Ainsi, ce que l'Évangile selon Jean fait ressortir, c'est que dans ce contexte de haine du monde qui perdure, la cause du Christ doit être continuellement défendue. Le procès et son enjeu demeurent : le monde continue de faire un procès à Jésus, comme si le procès n'était pas encore terminé et comme si un verdict n'avait pas déjà été rendu. Or, c'est à présent sur les représentants et successeurs de Jésus, sur les disciples/croyants, que se concentrent la haine et le rejet de Dieu.

Voilà pourquoi, au lieu de se taire, au lieu de se retirer ou de se mettre à l'abri, les premiers disciples avaient été préparés par Jésus à rendre activement et fidèlement témoignage dans le monde : « Et vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement » (Jn 15,27). Les disciples et l'Église – ceux qui, par la parole des disciples, placeront leur foi en Jésus (Jn 17,20-23 ; 20,29) – doivent dire et vivre leur foi en Jésus dans un contexte d'hostilité, de ténèbres et d'opposition à Jésus.

Le procès cosmique continue donc dans le monde, et les disciples, la communauté johannique comme l'ensemble des croyants, doivent y prendre une part active en tant que « témoins » de Christ. À la suite du disciple bien-aimé (Jn 19,35 ; 21,24), les croyants sont

appelés à témoigner dans le monde du verdict de vie rendu à la croix. Ils sont appelés à témoigner, dans leur aujourd'hui, de la vérité.

La métaphore du procès permet donc de faire le lien entre la mission de Jésus, la mission de ses disciples et celle des lecteurs croyants de l'Évangile. Comme leur Maître a été envoyé par son Père pour rendre témoignage à la vérité, les disciples sont à leur tour envoyés par le Fils pour rendre témoignage à cette même vérité : Jésus-Christ, Fils de Dieu.

## 2. Le Paraclet

C'est une mission, une charge lourde qui est donnée aux disciples. Mais dans cette entreprise, ils ne sont pas seuls. Jésus a annoncé à ses disciples : « Moi, je demanderai au Père de vous donner un autre défenseur pour qu'il soit avec vous pour toujours, l'Esprit de la vérité » (Jn 14,16). Puis, un chapitre plus loin : « Quand viendra le défenseur, celui que, moi, je vous enverrai du Père, l'Esprit de la vérité, qui provient du Père, c'est lui qui me rendra témoignage » (Jn 15,26).

Jésus, pendant son ministère public, avait déjà fait référence à la Loi de Moïse qui prévoyait que deux témoins – outre l'accusé – étaient nécessaires lors d'un procès (Dt 19,15). Cette convention, explique Jésus, sera bien observée dans le procès cosmique qui continue entre Dieu et le monde : les disciples et le Paraclet seront ensemble témoins de la cause de Christ.

### **Comment traduire « Paraclet » ?**

Qu'est-ce qu'un « paraclet » et quelle est la fonction de ce personnage dans le récit ? Souvent, ce terme a été rendu par « consolateur<sup>9</sup> », ce qui est une traduction tout à fait possible. Il est vrai que l'Esprit aura ce ministère de consolation envers les disciples qui souffrent de solitude face à l'absence de Jésus. L'Esprit « consolera » les disciples livrés à eux-mêmes. En Jn 14,18, Jésus déclare : « Je ne vous laisserai pas orphelins », puis il évoque la « tristesse » des disciples (16,6), avant de les rassurer en leur rappelant qu'il enverrait le Paraclet.

Pourtant, si « consolateur » est une traduction admissible du terme, elle n'est certainement pas la plus ajustée au contexte de l'Évangile selon Jean. Étant donné l'importance de la métaphore du procès déjà longuement évoquée, le fait que la plupart des dictionnaires pro-

---

<sup>9</sup> Par exemple, les traductions de Darby (1885), Segond (1910), la Colombe (1978), ou la Nouvelle Édition de Genève (1979).

posent que *parakletos* soit un terme à connotation juridique doit retenir notre attention. *Parakletos* signifie littéralement « appelé auprès de », et dans l'usage, « défenseur » ou « intercesseur »<sup>10</sup>.

Ce sont donc plutôt les traductions à caractère juridique, en particulier la traduction « défenseur », qu'il nous faut privilégier. Les différents passages où le Paraclet est mentionné en Jn 14–16 viennent très largement confirmer, telle une évidence, le sens forensique, juridique, de *parakletos*.

### ***Son rôle de défenseur***

Un défenseur dans un procès est là pour accompagner et défendre des accusés. Le Paraclet, annonce Jésus, sera bien aux côtés des disciples pour défendre la cause de Christ, la vérité. De plus, en tant qu'« Esprit de la vérité », c'est lui qui guidera les disciples dans « toute la vérité » (Jn 16,13). La vérité incarnée par Jésus et toutes les implications de cette vérité seront comme mises à disposition des disciples pour leur activité de témoignage. Et en tout cela, le Paraclet œuvrera à la suite de Jésus en tant que guide et enseignant : « Il vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que, moi, je vous ai dit » (Jn 14,26).

L'idée n'est pas tant que l'Esprit rappellera aux disciples les paroles exactes prononcées par Jésus, afin que ceux-ci puissent les répéter textuellement dans le procès. Ceci n'est certes pas au-delà de ses capacités, mais il semble bien plus probable que sa fonction sera d'aider les disciples à percevoir la signification, le sens véritable des paroles de Jésus, en vue de leur propre témoignage. Puisque le Paraclet « rappellera » aux disciples les paroles de Jésus, ceux-ci pourront les traduire dans leur situation (dans le procès qui continue) et les utiliser en vue d'un témoignage véritable.

### ***Son rôle de procureur***

Remarquons néanmoins que le rôle du Paraclet ne s'arrête pas là. Celui-ci vient aussi en aide aux disciples à travers son rôle de procureur dans le procès, une fonction clairement indiquée en 16,7-11 :

Cependant, moi, je vous dis la vérité : il est avantageux pour vous que, moi, je m'en aille ; car si je ne m'en vais pas, le défenseur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Quand il sera venu, lui, il confondra le monde en matière

---

<sup>10</sup> Sur le sens du terme *parakletos*, voir notamment Gary M. Burge, *The Anointed Community: The Holy Spirit in the Johannine Tradition*, Grand Rapids, Eerdmans, 1987, pp. 3-45.

de péché, de justice et de jugement : en matière de péché, parce qu'ils ne mettent pas leur foi en moi ; en matière de justice, parce que je m'en vais vers le Père, et que vous ne me verrez plus ; en matière de jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.

Le Paraclet saura établir la culpabilité du monde incrédule et fermé à la révélation de Dieu en Jésus-Christ. Voilà quelle est la promesse de Jésus. Au verset 8, le verbe ἐλέγξει (*elegxei*, établir la culpabilité, confondre) a une double portée. Premièrement, celle de dévoiler, de mettre à nu (en l'occurrence le comportement coupable du monde). Deuxièmement, celle de condamner (l'Esprit est, comme Christ avant lui, agent du jugement eschatologique).

Comme nous l'avons déjà remarqué, le monde a eu tort dans son rejet de Jésus, tort dans ses conclusions sur le péché, la justice et le jugement. Ce monde incrédule et rebelle est donc, de fait, déjà, condamné (cf. Jn 3,18-21). Mais l'Esprit, accompagnant les disciples dans leur témoignage, saura convaincre et établir la culpabilité du monde dans ces trois domaines.

- En matière de péché, parce qu'alors que le monde considère que Jésus était lui-même un pécheur (Jn 8,46 ; 9,24), le Paraclet saura convaincre que c'est le monde, et non Jésus, qui est pécheur, qui est incrédule.
- En matière de justice : alors que le monde considère que justice a été rendue à travers la mise à mort de Jésus, le Paraclet saura dévoiler que cette mort est le lieu de l'accomplissement de l'œuvre de Christ, le lieu de son élévation auprès du Père, de sa justification dans le procès.
- En matière de jugement, finalement : alors que monde pense que la croix a condamné définitivement Jésus et que cela correspond à sa malédiction, le Paraclet démontrera que c'est en fait la puissance du mal qui domine sur le monde qui a été définitivement condamnée, vaincue à la croix. Elle n'a donc plus à dominer sur l'humanité.

À travers le témoignage des disciples, c'est donc bien le Paraclet qui agira dans le cœur d'hommes et de femmes incroyants<sup>11</sup>. C'est

---

<sup>11</sup> *Contra*, e.g., Raymond E. Brown, 2 vols, AB 29 & 29a, Garden City, NY, Doubleday, 1966, 1970, pp. 704-14 du vol. 2, qui pense que les arguments pourvus par le Paraclet contre le monde sont simplement pour le bénéfice des disciples/croyants, pas du monde incroyant. Pour une discussion et une critique de



lui qui confondra, c'est lui qui convaincra. La vie, les œuvres, la proclamation, le témoignage de la communauté de foi seront les moyens utilisés à cette fin, mais c'est l'Esprit qui sera l'agent véritable du changement. C'est lui qui sera le véritable agent de la transformation.

Il y a là un magnifique message d'espérance que Jésus donne à ses disciples : il n'y a pas lieu de désespérer pour le monde. S'il est esclave du « prince de ce monde », s'il est enfermé dans son rejet de Christ, la lumière et la vie sont plus puissantes que les prisons de péché et de haine. Ce message d'espérance est aussi une promesse. La communauté de foi est appelée à suivre Christ, coûte que coûte, mais elle ne sera jamais seule, jamais abandonnée dans sa vie au service de Christ : l'Esprit sera là pour agir, à travers elle, dans le cœur des humains. Et quand bien même les croyants prendront part à l'humiliation, à la persécution et à la haine que Christ a lui-même subies dans le monde, l'Esprit saint rendra témoignage (à eux comme au monde) que Christ est véritablement Seigneur, que Christ est le chemin, la vérité et la vie (14,6).

## IV. Conclusion

Pour conclure, j'aimerais rappeler que ce message de Jésus pour ses disciples, cette mission de témoignage qui leur a été confiée, demeure bien la mission de l'Église, aujourd'hui encore. Mais il ne faut pas oublier que le cadre métaphorique du procès cosmique demeure lui aussi. Il y a dans cette métaphore une réalité qui me semble fondamentale et que l'Église doit recouvrer. Si elle la recouvre et si elle apprend à vivre en conséquence, elle réalisera aussi que le monde dans lequel elle vit et dans lequel elle est appelée à témoigner de Jésus-Christ n'est pas un monde « neutre » vis-à-vis de son message et vis-à-vis de Dieu.

En effet, dans cette métaphore, de par son incrédulité, le monde est « ténèbres » qui refuse la lumière de Christ. Il vit « dans le mensonge » et ne reçoit pas la vérité. Il marche vers la mort et n'entre pas dans la vie abondante de Dieu. Ainsi, toutes ces dualités johanniques, parsemées au fil du récit et prenant tout leur sens dans le cadre d'un grand procès cosmique, ne fonctionnent-elles pas pour l'Église comme un grand « réveille-matin » ? L'Église n'a-t-elle pas perdu le sens de l'urgence dans l'annonce de son message en oubliant que le monde

---

cette interprétation, voir John Aloisi, « The Paraclete's Ministry of Conviction: Another Look at John 16:8-11 », *Journal of the Evangelical Theological Society* 47/1 (2004), pp. 55-69.

incrédule est *déjà* condamné ? De même, l'Église n'a-t-elle pas perdu quelque chose de la radicalité de son message de vie, d'amour, de vérité, en se voilant la face quant à la réalité spirituelle du « monde » dans lequel elle est appelée à vivre et témoigner de l'Évangile ?

En relisant le récit de l'Évangile selon Jean, justement, les lecteurs sont aujourd'hui encore fortifiés et appelés à retrouver non seulement leur foi et leur compréhension de l'identité et de l'œuvre de Jésus-Christ, mais aussi leur sens de la mission, une mission de témoignage qui proclame, à la suite de Christ, que Dieu est amour, que son verdict de vie a été rendu à travers la croix de son Fils Jésus-Christ et que la foi en ce Fils permet de sortir de la condamnation pour trouver la vie abondante.

Il y a là, dans la simplicité de ce message, quelque chose d'absolument radical. En Jean, être témoin, c'est dire, c'est proclamer, mais c'est aussi défendre l'identité et l'œuvre de Jésus-Christ dans un monde qui se trouve dans les ténèbres, dans le mensonge, et qui se dirige vers la mort éternelle. Du coup, être témoin dans ce monde-là, c'est faire preuve d'un certain courage. C'est fièrement faire briller cette lumière de Christ autour de nous, alors même que beaucoup aimeraient que cette lumière s'éteigne. Cette mission de témoignage n'est certainement pas de tout repos. Elle n'a rien d'anodin et elle n'est pas une option pour l'Église. C'est une responsabilité, c'est un devoir pour elle.

Certes, parler du « monde » en ces termes, et parler du témoignage chrétien dans ce monde-là, peut surprendre, voire choquer. De même, considérer notre mission de témoignage dans ce cadre métaphorique du procès, peut faire peur aux chrétiens. C'est pourquoi nous devons sans cesse revenir à ces magnifiques paroles de Jésus, dans son discours d'adieu, en Jn 15,16 :

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que, vous, vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure ; afin que le Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.

Ces paroles nous rappellent en effet que c'est Jésus qui a choisis ses disciples. Oui, leur présence dans la communauté de foi est de *son* fait. Jésus en prend toute la responsabilité, c'est son honneur qui est en jeu. À travers cette parole, il voulait donc certainement encourager les disciples et implicitement leur dire qu'il était là, avec eux. Qu'il les accompagnerait par son Esprit dans leur tâche et qu'il ferait tout pour les aider à devenir des témoins fidèles.

Cette parole est aussi une promesse, une promesse que « le Père leur donnera tout ce qu'ils lui demanderont en mon nom ». Quand bien même les disciples – et l'Église après eux – pourraient se sentir incapables de témoigner et de porter du fruit dans un monde qui rejette Dieu, la promesse est qu'ils pourront toujours se tourner vers Dieu, qui entend leurs prières et qui y répond. Oui, Dieu donne, Dieu pourvoit à tout ce dont les disciples ont besoin pour un témoignage vivant, fidèle et véritable dans le monde.



## **Quelques perles de la table ronde qui a suivi l'exposé de Nicolas Farelly**

*(vendredi 20 novembre 2015 à Paris)*

### **Question :**

*Si nous sommes appelés à juger, ne passerons-nous pas pour des oiseaux de malheur ?*

### **Nicolas Farelly :**

Je ne sais pas si nous sommes appelés à juger. C'est le rôle de Jésus qui est de donner ce jugement. Nous ne sommes pas en mesure de juger et encore moins de condamner. Comme j'ai essayé de l'expliquer, la condamnation est là, cette rupture relationnelle du monde avec Dieu. Le monde se trouve de fait dans une condamnation. Il est condamné. C'est sa situation présente. Par contre, ce que nous sommes appelés à proclamer, c'est que le verdict de vie que le jugement qui donne la vie a été rendu par Christ. Et nous témoignons de ce fait là. Nous nous adressons à un monde qui vit dans des ténèbres relationnelles, qui va vers sa mort spirituelle et éternelle. Et nous proclamons que le jugement de vie a été rendu, qu'une main tendue est là et qu'il suffit de la saisir. Nous ne sommes pas appelés à juger et encore moins à condamner, mais à témoigner de la vie. L'emphase est tout autre.

### **Erwan Cloarec :**

Je ne suis pas sûr de délivrer une pensée très claire. Les misanthropes disent que l'homme postmoderne est sensible à la qualité de la vie aujourd'hui. Il fait peu de cas de la question de l'espérance, de la vie après. Cette notion de vie éternelle est peu définie. Dans

notre annonce de l'Évangile, dans notre communication sur le péché, l'emphase doit être mise davantage sur cette dimension de la vie abondante, de la lumière ici et maintenant, de la qualité de la vie présente que Christ nous offre. Plutôt qu'en terme forensique et juridique. Alors, dans le cas d'un processus de discipulat suivi, où l'on va amener ceux qui découvrent l'Évangile à découvrir le tout de l'Évangile, on va leur faire petit à petit découvrir tout cela évidemment. Mais je pense que là, autour de ces notions de vie éternelle, de vie abondante, dans la postmodernité, il faut mettre l'emphase sur le déjà du salut, sur l'aujourd'hui, sur la vie abondante, sur la qualité de la vie avec Christ.

### **Nicolas Farelly :**

Je suis entièrement d'accord. L'Évangile selon Jean a été écrit à des chrétiens pour enseigner des chrétiens, pour leur donner un cadre dans lequel penser leur vie, leur témoignage. Ce n'est donc pas quelque chose qui est écrit et qui peut être communiqué tel quel à des non-croyants, au monde incrédule pour leur dire : « Voilà, Dieu vous fait un procès ». Non. C'est un cadre métaphorique qui est offert à des chrétiens pour les aider à penser leur témoignage.

Je ne suis pas en train de dire : « Allons et expliquons ce grand procès métaphorique à des non-croyants ». Par contre, ce grand procès métaphorique m'aide dans ma relation au monde, dans mon témoignage. Il m'aide à comprendre, à me savoir aussi équipé et accompagné de l'Esprit. Il me rappelle toutes ces vérités qui m'encouragent et qui m'exhortent.

### **Gilles Boucomont :**

Par rapport aux questions que les gens ne se posent pas et auxquelles souvent nous répondons, je pense qu'en fait, très souvent, le déficit chrétien à l'heure actuelle consiste à ne pas employer les bons registres de vocabulaire ou à penser que les gens connaissent notre langue d'Église.

Typiquement, le mot « péché » n'est pas du tout compris par nos contemporains. Pour la plupart des gens, il a une signification morale, tandis que dans les Écritures il signifie une rupture existentielle avec Dieu et avec sa Loi. Ce n'est assurément pas une problématique morale ou en tout cas très secondairement. Quand on utilise un mot qui n'a pas le même sens pour ceux qui l'entendent, on risque le même malentendu qu'en parlant une langue étrangère et en employant un de ces mots un peu piégeant. Par exemple, le mot *déception* en français, quand il est utilisé en anglais, cela veut dire *tromperie*. On a l'impression de parler la même langue que les gens, mais

quand on parle de péché, en fait ils n'entendent pas du tout la même réalité que nous. L'enjeu est donc surtout pour nous de déplacer les catégories.

C'est vrai que la métaphore juridique peut paraître un peu complexe dans sa technicité. Mais en fin de compte, elle peut vraiment être utilisée dans la prédication, parce qu'il n'y a pas de personne qui n'ait pas fait l'expérience du procès intérieur. Vous savez, ce procès qui se déroule en général entre 23 h 30 et 4 h 30 du matin, dans les temps d'insomnie, et où nous circulons d'un rôle à l'autre à l'intérieur du tribunal de notre propre conscience, étant successivement l'accusé, l'accusateur, le procureur, l'avocat. On se défend puis on s'accuse et on s'inflige des peines symboliques. Soit c'est la fatigue qui a le dernier mot, soit, si on a la possibilité de faire l'expérience spirituelle de sortir de ce procès, on peut sortir de l'étage psychique de ce tribunal pour rejoindre l'étage spirituel d'un procès dont Dieu seul est juge. À ce moment-là, on arrive à s'en sortir. Typiquement, cette métaphore juridique peut très bien fonctionner au niveau existentiel pour parler de nos problématiques et de la coupure avec Dieu, mais il faut faire attention aux questions de vocabulaire qui sont totalement piégeantes.

### **Question :**

*Comment les lecteurs apprennent-ils à devenir des témoins de la vérité dans le procès ? Sont-ils formés à cela dans le récit de l'Évangile ?*

### **Nicolas Farelly :**

Ce n'est pas une question sur laquelle je me suis attardé dans mon exposé. Mais c'est vrai que l'Évangile selon Jean, je le disais, a été écrit pour des chrétiens que l'Évangile veut former dans sa mission de témoignage. Comment cela se fait dans l'Évangile de Jean ? Cela se fait par un processus d'identification des lecteurs croyants avec les disciples.

Tout comme les disciples au tout début de l'Évangile sont croyants, mettent leur foi en Jésus, dès le premier chapitre, Jésus va les appeler à lui, les enseigner et les préparer, répondre à leurs questions et clarifier certains malentendus, etc. Il va les amener petit à petit, dans leur foi déjà présente, à une plus grande compréhension de ce qu'il est, lui, et de son ministère. Et du coup, puisque les disciples ressemblent dès le début au lecteur de l'Évangile, puisque les questions des disciples sont aussi les questions des lecteurs, puisque les

malentendus sont aussi les malentendus des lecteurs, ils vont être renforcés dans leur compréhension et, du même coup, dans leur sens de la mission. Si bien qu'à la fin de l'Évangile, quand Jésus envoie ses disciples en mission, en leur disant : « Recevez l'Esprit Saint. Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie », les disciples, croyants, lecteurs de l'Évangile jusqu'à aujourd'hui, se sentent aussi envoyés, renforcés, parce qu'ils ont été enseignés par l'Évangile. En s'identifiant aux disciples, ils s'identifient aussi à eux quand Jésus envoie ses disciples. Ils sont donc prêts, ou en tout cas mieux préparés, plus aptes à répondre à cet appel, à cet envoi dans le monde. Il y a donc tout un processus, certes assez complexe, et je pense que c'est une des intentions rhétoriques, premières de cet Évangile que d'enseigner, de fortifier des lecteurs croyants, non seulement dans leur compréhension de l'identité et du ministère de Jésus, mais aussi dans leur sens de la mission, dans leur rôle, leur responsabilité de témoignage. Oui, c'est clairement quelque chose de très présent dans cet Évangile.

**Question :**

*Quelle est la place de l'interreligieux dans ce procès qui condamne le monde ?*

**Erwan Cloarec :**

Je suppose que la question porte sur l'unicité de Jésus-Christ pour accéder au salut. Je ne sais pas si je réponds à la question mais, en tout cas, ce qui me frappe dans la présentation de cet Évangile, c'est son côté assez radical, pour le coup assez binaire. Je crois que la réponse est claire. Cette semaine, dans le cadre malheureux des attentats, j'ai été mobilisé dans l'interreligieux, à Lyon pour mon contexte. Nous avons adopté un texte composé ensemble lundi matin pour œuvrer à la paix et à la consolation. Mais dans un de ces textes – je vous passe les détails – à la fin, dernier paragraphe, était évoqué la mention de l'Éternel, l'appel à prier l'Éternel de qui nous avons tout reçu. Et je ne pouvais pas signer ce texte-là. L'Évangile de Jean est assez radical. C'est en Christ que nous connaissons Dieu. Je ne sais pas s'il est plus que les autres. Mais c'est assez clair.

**Nicolas Farelly :**

Oui, l'Évangile de Jean a souvent été taxé de dualisme. Il est effectivement binaire. En tout cas, il y a beaucoup de dualités (vérité/mensonge, vie/mort, etc.). Je crois qu'effectivement cette radicalité dans le message qui est proposé doit aussi, dans une certaine manière,

être notre propre radicalité. Nous devons être très clairs dans ce que dit cet Évangile. Nous croyons que Jésus est la Vérité, le Chemin et la Vie. Il n'y a que lui. Nous n'avons pas à avoir peur de l'exprimer, de le confesser, de le proclamer, mais en même temps, très clairement, ceci ne nous empêche pas d'œuvrer, d'intervenir dans le cadre de l'interreligieux, en s'expliquant avec des personnes qui ne pensent pas comme nous. L'un n'empêche pas l'autre. Dans le cadre de l'interreligieux, c'est justement un cadre où l'on peut se dire les choses, où l'on peut s'apprendre mutuellement, échanger nos points de vue, nos préjugés éventuels.

